

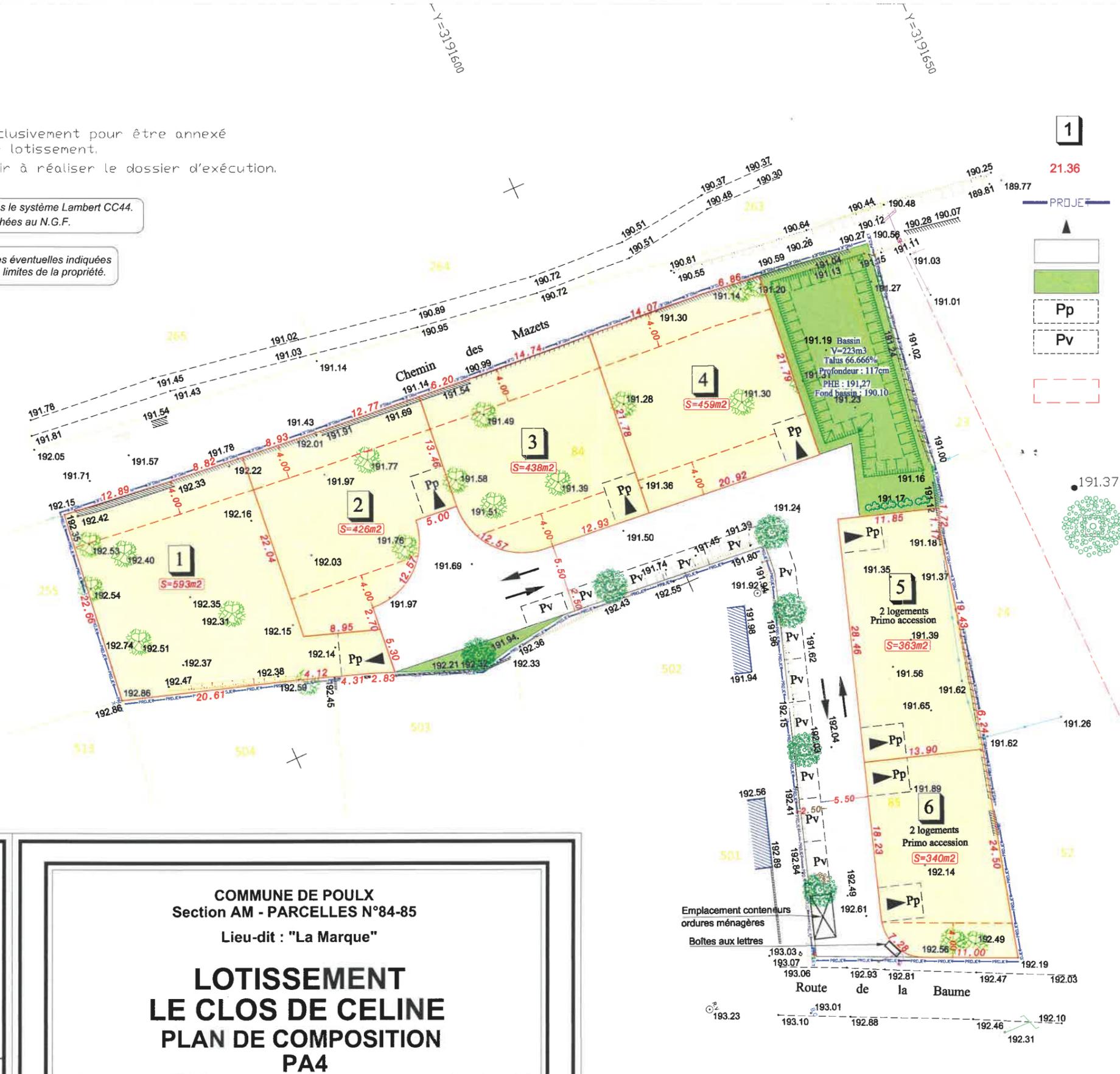
Ce document a été réalisé exclusivement pour être annexé à la demande administrative de lotissement. Il ne peut en aucun cas servir à réaliser le dossier d'exécution.

NOTA: Les coordonnées planimétriques sont dans le système Lambert CC44. Les coordonnées altimétriques sont rattachées au N.G.F.

NOTA: Les côtes périmétriques et les surfaces éventuelles indiquées seront définitives lorsqu'un bornage fixera les limites de la propriété.

NOMENCLATURE COMPOSITION

- 1** N° de lot
- 21.36** Cote périmétrique
- PROJET** Périmètre opération
- ▲** Accès au lot
- Emprise voirie
- Espace vert
- Pp** Parking privé 5 x 4 soit 20 m²
- Pv** Parking visiteur
- Zone d'implantation des constructions. Tous types de constructions. Hauteur maxi. 8 mètres. En limite séparative, la hauteur des constructions est limitée à 3 mètres maximum. Les piscines implantées en dehors de cette zone devront respecter un recul de 1 mètre par rapport aux limites du lot.
- Point de niveau (terrain naturel)
- Arbre à planter avec tour



GÉOMÈTRE-EXPERT
eur DENIS STEINBERG
 Géomètre-Expert Foncier dpig
 1350 Avenue Albert Einstein
 p.a.t. du Millénaire Bt A2
 34000 MONTPELLIER
 T 0467.100.820 F 0467. 100.825
 montpellier@geometreexpert.com

MAÎTRE D'OUVRAGE
 TERRE D'OCCITANIE
 AMENAGEMENT
 M. Pierrick BASSOT
 625, avenue de la Saladelle
 Immeuble le Saint Antoine
 34130 SAINT-AUNES
 p.bassot@terre-occitanie.fr
 Tel : 06 13 06 30 82

COMMUNE DE POULX
 Section AM - PARCELLES N°84-85
 Lieu-dit : "La Marque"

**LOTISSEMENT
 LE CLOS DE CELINE
 PLAN DE COMPOSITION
 PA4**

Echelle 1/500 27/05/2020

PLAN N° 3 REFERENCE DU DOSSIER
116167

Observations

